

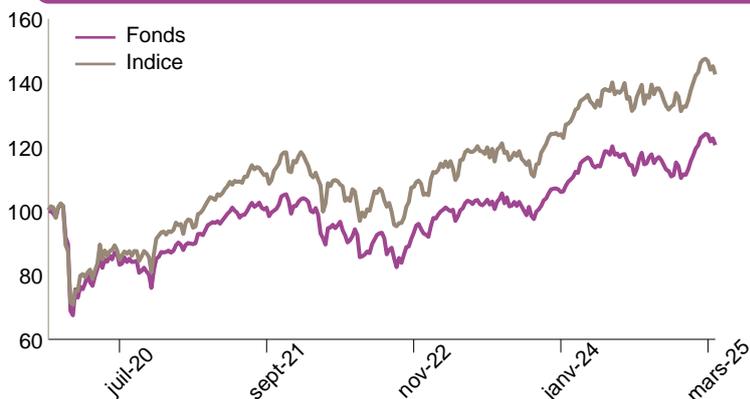
Objectif de gestion du fonds maître Uff Privilege (Part M)

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Chiffres clés au 31/03/2025

Valeur liquidative	175.45 €
Actif net du fonds	13.75 M€
Actif net du maître	48.69 M€

Evolution de la performance



L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. L'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant, l'indice était le MSCI Pan Euro (dividendes réinvestis) depuis le 07/11/2016. L'indice précédent était le Stoxx 600 (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements du fonds maître

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Vonovia Se	Essilorluxottica
	Novo Nordisk A/S-B
	Commerzbank Ag
	Hermes International

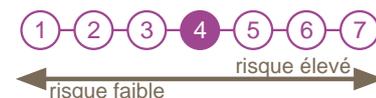
Principales contributions du fonds maître

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Allianz Se-Reg	0.20%	Novo Nordisk A/S-B	-1.09%
Iberdrola Sa	0.16%	Asml Holding Nv	-0.45%
Muenchener Rueckver	0.11%	Lvmh Moet Hennessy	-0.45%
Axa Sa	0.11%	Sap Se	-0.36%
Enel Spa	0.09%	Schneider Electric S	-0.27%
Total	0.66%	Total	-2.62%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0010190256	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	17/06/2005	Droit d'entrée (max) :	4.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	1.75%
Centralisation :	11:00	Frais de gestion indirect (max) :	1.32%
Classification SFDR	Article 8	Commission de surperformance :	Néant

Profil de risque



Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-4.30%	-4.88%	0.58%
YTD	6.61%	5.86%	0.76%
3 mois	6.61%	5.86%	0.76%
6 mois	0.89%	1.70%	-0.81%
1 an	1.70%	2.98%	-1.27%
3 ans	24.05%	28.81%	-4.77%
5 ans	57.04%	81.08%	-24.03%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	11.17%	Ratio de Sharpe	-0.16
Volatilité de l'indice	12.71%	Ratio d'information	-0.16
Tracking Error	8.03%	Beta	0.69

10 principales positions du fonds maître

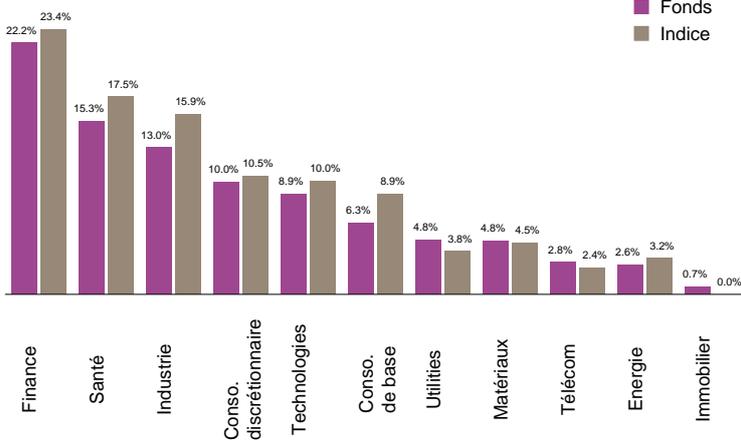
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Uff Dynasties Famili	5.65%	Fonds actions
Sap Se	4.40%	Technologies
Nestle Sa	4.12%	Consommation de base
Novartis Ag-Reg	4.07%	Santé
Roche Holding Ag	4.06%	Santé
Asml Holding Nv	3.96%	Technologies
Allianz Se-Reg	3.22%	Finance
Siemens Ag-Reg	3.10%	Industrie
Novo Nordisk A/S-B	3.10%	Santé
Deutsche Telekom Ag-	2.83%	Télécommunications
Total	38.52%	

Gérant financier du fonds maître

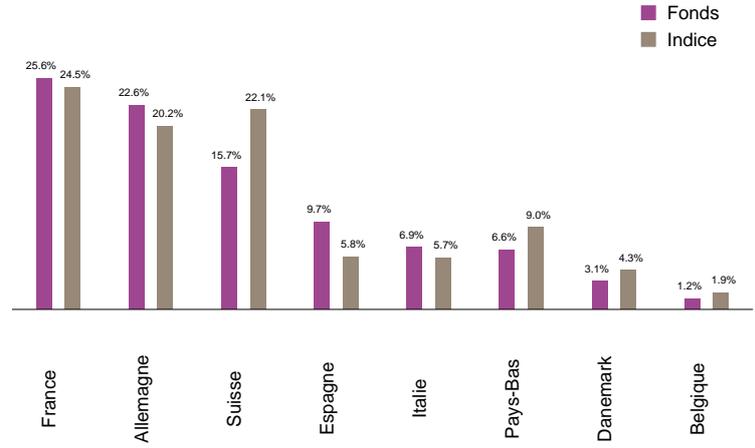


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions du fonds maître



Répartition par pays du fonds maître



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2025													
Fonds	7.26%	3.86%	-4.30%										6.61%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%										5.86%
2024													
Fonds	0.74%	3.75%	4.34%	-2.19%	2.95%	-0.63%	-2.16%	3.38%	-0.41%	-2.86%	-2.74%	0.16%	4.03%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023													
Fonds	7.58%	1.58%	-0.22%	2.67%	-0.72%	0.77%	2.50%	-2.55%	-2.72%	-2.57%	6.60%	3.03%	16.45%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022													
Fonds	-3.55%	-7.00%	2.93%	-1.77%	-1.99%	-6.25%	5.41%	0.47%	-9.87%	7.64%	7.53%	-3.69%	-11.34%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	0.26%	2.07%	4.87%	2.43%	1.88%	2.04%	-0.16%	1.87%	-3.38%	3.67%	1.13%	0.53%	18.38%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%
2020													
Fonds	-1.80%	-6.24%	-17.70%	6.36%	1.96%	2.72%	-1.17%	2.28%	-5.18%	-5.83%	14.74%	0.42%	-12.23%
Indice	-1.33%	-8.66%	-13.34%	5.38%	2.42%	3.29%	-1.78%	2.38%	-1.57%	-5.38%	14.03%	2.00%	-5.17%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de mars 2025 a été très difficile pour les marchés financiers, qui ont tous lourdement chuté principalement du fait du comportement erratique de l'administration Trump sur des sujets aussi divers qu'interdépendants, comme les droits de douane ou la géopolitique.

Le Trump Show s'était terminé le mois dernier sur l'humiliation de Volodymyr Zelensky dans le bureau ovale, pris en étau entre le Président et le Vice-Président le sommant d'accepter un accord sur l'exploitation des matières premières en guise de paiement de l'aide militaire américaine. Patatras, un mois plus tard et après avoir tenté de faire revenir Vladimir Poutine dans le cercle des nations respectables, c'est le même Donald Trump qui affirme être très fâché contre le Président russe et le menace de droits de douane sur le pétrole s'il n'accélère pas le processus de désescalade en Ukraine.

Sur le front du commerce mondial, c'est encore et toujours les menaces de droits de douane sur les principaux partenaires des Etats-Unis avec une sorte de nouvelle fête nationale le 2 avril prochain, dénommée pompeusement « Libération Day ». Ceci correspond non seulement à l'annonce d'une salve de tarifs tous azimuts visant à rééquilibrer la balance commerciale américaine, mais également à l'annonce de « droits de douane réciproques » visant à rééquilibrer les échanges mondiaux. Mais déterminer un droit de douane par bien et par pays relève d'une tâche titanesque qui conduirait probablement les Etats-Unis à se tirer une balle dans le pied, avec un effet négatif sur la croissance et sur l'inflation. Et c'est le flou de la mise en œuvre de ces mesures coercitives pour le Commerce mondial qui explique la prudence de la Réserve fédérale américaine, qui a une nouvelle fois laissé ses principaux taux directeurs inchangés.

A contrario, en Europe, le chemin semble tout tracé. La Banque centrale européenne a de nouveau baissé son taux directeur d'un quart de point à 2.50%, tandis que l'Allemagne, dans un retournement politique historique, a annoncé un plan d'investissement dans la défense et les infrastructures de l'ordre de 1000 milliards d'euros sur 10 ans.

Dans ce contexte, sur les marchés actions, c'est une sorte de capitulation qui s'est jouée aux Etats-Unis, avec une baisse très prononcée du Nasdaq de plus de 8%, tandis que le S&P500 chutait de 5.6%. En Europe, les indices ont un peu mieux résisté, avec des baisses légèrement inférieures à 4%, compensées par un secteur de la défense en grande forme, qui progresse de 12% sur le mois et de 45% sur le trimestre.

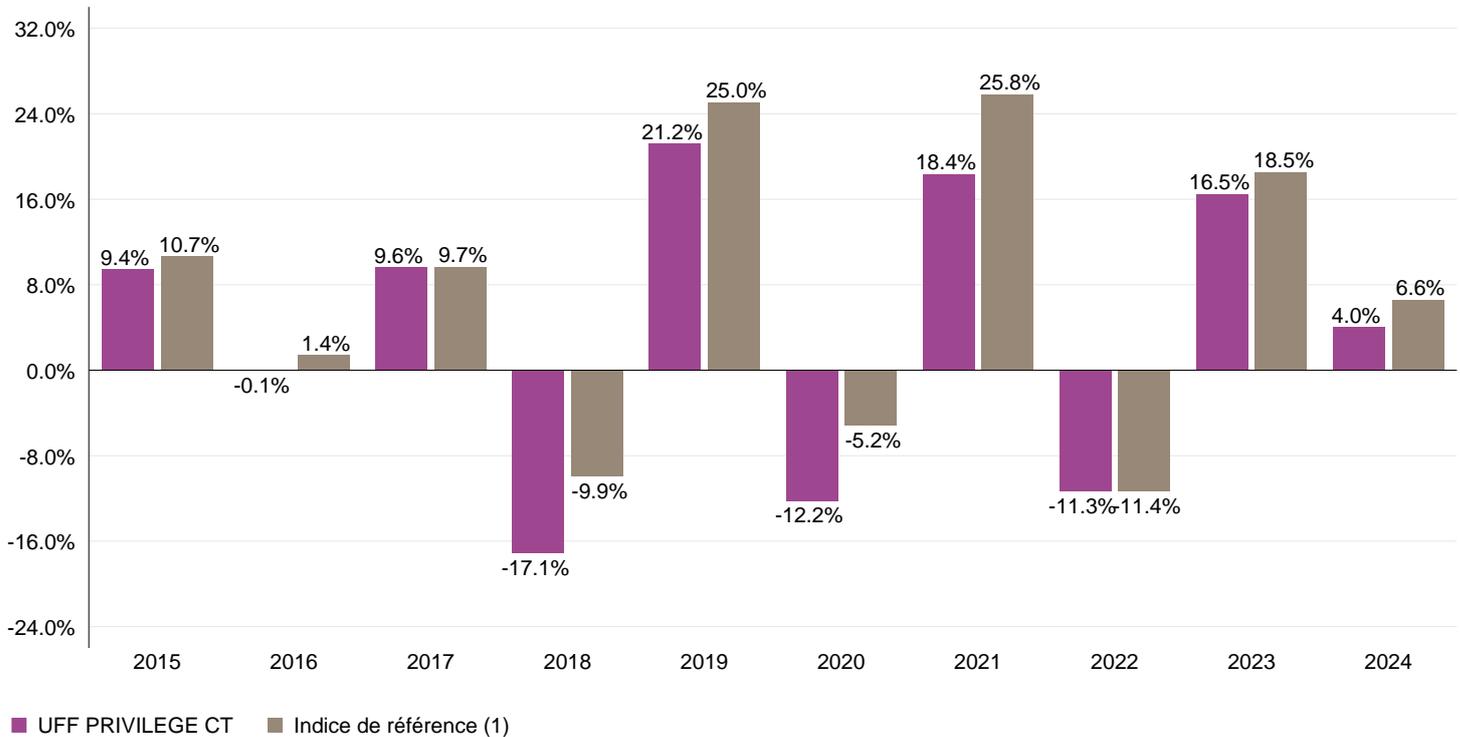
Sur le portefeuille, nous avons pris quelques profits sur certaines positions dans le luxe (Hermès) et les bancaires (Commerzbank). Nous avons également réduit encore notre position sur le laboratoire pharmaceutique danois Novo Nordisk le considérant de plus en plus à risque sur l'hégémonie de son produit phare mais également comme pouvant être ciblé par l'administration Trump dans son indécente et incessante attaque du Danemark pour assouvir sa soif impériale sur le Groenland. Sur le mois, le portefeuille conforte son bon comportement depuis le début de l'année, malgré un marché beaucoup moins clément.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. L'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant, l'indice était le MSCI Pan Euro (dividendes réinvestis) depuis le 07/11/2016. L'indice précédent était le Stoxx 600 (dividendes réinvestis).

Date de création : 17/06/2005

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

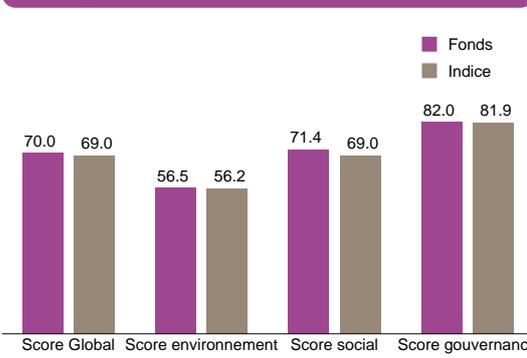
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.0	92.67%
Indice	69.0	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

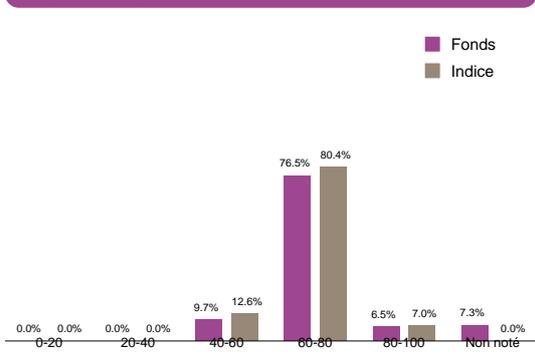
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.00%	83
Ing Groep Nv	1.38%	81
Roche Holding Ag	4.12%	81
Schneider Electric S	2.61%	80
Zurich Insurance Gro	0.69%	80
Amadeus It Group Sa	0.86%	79
Asml Holding Nv	4.02%	78
Sika Ag-Reg	0.84%	77
Siemens Healthineers	0.45%	76
Caixabank Sa	1.19%	76
Total	17.16%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/03/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	799	1173	-374

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	2.02%	6841
Siemens Ag-Reg	3.15%	5502
Eni Spa	0.68%	2573
Totalenergies Se	1.95%	2493
Safran Sa	1.59%	2474
Engie	0.81%	2147
Air Liquide Sa	2.60%	2139
Basf Se	1.39%	1572
Schneider Electric S	2.61%	1501
Enel Spa	1.64%	1276
Total	18.44%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	45.62%	88.55%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	22.74%	92.67%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	68.63%	92.67%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.